INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITE

Dossier suivi par :
F. LAVALETTE : Technicien Territorial
Mail : f.lavalette@inao.gouv.fr
Téléphone : 02 41 87 84 89
V/Réf : Affaire suivie par Mme BOURGINE

Nos réf :
IC/FL/250416

Le Directeur de l'INAO
à
Monsieur le Préfet
de la région Pays de la Loire
Préfecture de La Loire Atlantique
Direction de la coordination et du
management de l'action publique
Bureau des procédures d'utilité publique
6 Quai Ceineray – BP 33515
44035 Nantes cedex 1

Angers, le 28 avril 2016

Par courrier en date du 25 avril 2016, vous avez bien voulu faire parvenir à l'INAO, le dossier de demande d'autorisation unique présentée par la SASU « Ferme Eolienne du Nilan », dans le cadre de son projet de construction d'un parc éolien sur le territoire de la commune de Saint-Sulpice-des Landes.

Le commune de Saint-Sulpice-des-Landes est incluse dans l'aire géographique de l'Appellation d'Origine Protégée « Maine Anjou » ainsi que dans l'aire géographique des Indications Géographiques Protégées « Bœuf du Maine », « Oie d'Anjou », « Farine de blé noir de Bretagne », « Pâté de Campagne Breton », « Val de Loire », « Volailles d'Ancenis », « Cidre de Bretagne » et dans l'aire géographique de l'Indication géographique « Whisky de Bretagne ».

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet.

Pour le Directeur de l'INAO,
Et par délégation, *le Délégué Territorial*
Pascal CELLIER

INAO - Unité Territoriale Val de Loire Poitou-Charentes
SITE D'ANGERS
16 rue du Clon
49000 ANGERS
TEL 02 41 87 33 36
www.inao.gouv.fr